



## // COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 6 décembre 2021

### L'année 2021 a déjà dépassé le précédent record de raccordement d'énergies renouvelables de 2017 avant même son terme

#### *Publication du Panorama de l'électricité renouvelable au 30 septembre 2021*

La puissance totale du parc électrique EnR – éolien, solaire, hydroélectricité et bioénergies – s'élève, au 30 septembre 2021, à 58 759 MW, en hausse de 2 876 MW sur les trois premiers trimestres de l'année 2021 (3 543 MW sur les douze derniers mois), chiffre déjà supérieur au record annuel de 2017 (qui s'élevait à 2 757 MW), en trois mois de moins.

Au troisième trimestre 2021, 887 MW de nouvelles installations ont été raccordés aux réseaux d'électricité métropolitains, les filières solaire et éolienne comptant respectivement pour 621 MW et pour 279 MW.

Les énergies renouvelables ont participé à hauteur de 26,6 % à la couverture de la consommation d'électricité de France métropolitaine au cours du troisième trimestre 2021 (et 26 % sur les douze derniers mois) en produisant 25,7 TWh d'électricité renouvelable, chiffre en hausse de 9,4 % par rapport au même trimestre de l'année dernière.

Le parc éolien atteint 18 487 MW au 30 septembre 2021 avec 279 MW raccordés au cours du dernier trimestre. Sur une année, la croissance s'élève à 1 285 MW. A fin 2023, la Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE) vise un parc de 24 100 MW pour la filière éolienne terrestre. Le taux d'atteinte de cet objectif s'élève actuellement à 76,6 %. La production électrique d'origine éolienne s'est établie à 6,2 TWh sur le trimestre écoulé, en baisse de 2 % par rapport au troisième trimestre 2020. Le taux de couverture de la consommation par l'énergie éolienne s'élève à 6,4 % pour ce troisième trimestre 2021 (8,2 % sur les douze derniers mois).

La puissance du parc solaire s'élève à 12 329 MW au 30 septembre 2021, avec 621 MW raccordés au cours du troisième trimestre 2021. Sur les douze derniers mois, 2 162 MW ont été raccordés. A fin 2023, la PPE vise un parc de 20 100 MW, objectif qui est actuellement atteint à 60,6 %.

La production électrique d'origine photovoltaïque s'est établie à 4,8 TWh produits durant le troisième trimestre 2021, en hausse de 9 % par rapport au même trimestre en 2020 grâce aux nouvelles capacités raccordées. Le taux de couverture de la consommation électrique par l'énergie solaire s'établit ainsi à 5 % pour ce trimestre (2,9 % sur les douze derniers mois).

Le parc hydroélectrique atteint une puissance raccordée de 25 498 MW (25 721 MW avec la Corse), 19 MW sur une année, mais -16 MW sur le trimestre du fait de corrections de données sur le parc existant. A fin 2023, la PPE vise un parc (hors Corse) de 25 700 MW, objectif atteint à 99,2 %.

Pour la France métropolitaine, Corse incluse, la filière a produit 12,7 TWh d'électricité renouvelable sur le trimestre, en hausse de 16 % par rapport au troisième trimestre 2020. Le taux de couverture de la consommation électrique par l'hydroélectricité renouvelable s'établit à 13,1 % pour ce trimestre (13,2 % sur les douze derniers mois).



**La filière bioénergies électriques** atteint une puissance de 2 222 MW avec 3 MW de nouvelles capacités raccordées durant le trimestre écoulé (et 77 MW sur les douze derniers mois).

La production trimestrielle s'élève à 2 TWh, un chiffre en hausse de 10 % par rapport au troisième trimestre 2020. La filière couvre 2,1 % de l'électricité consommée au cours du trimestre écoulé (1,7 % sur les douze derniers mois).

*Afin de répondre aux objectifs de la Loi Energie-Climat de porter à 40 % la part des énergies renouvelables dans le mix de production électrique en 2030, les réseaux de transport et de distribution continuent d'évoluer pour permettre l'intégration de l'électricité renouvelable, tout en garantissant la sécurité et la sûreté du système électrique, ainsi que la qualité d'alimentation des consommateurs.*

*Ces résultats sont issus du Panorama de l'électricité renouvelable au 30 septembre 2021, élaboré chaque trimestre par le Syndicat des énergies renouvelables (SER), RTE, Enedis et l'Agence ORE (Opérateurs de Réseaux d'Énergie). Ce document est complété d'un supplément technique sur les Technologies pour la production d'électricité renouvelable.*

[Télécharger le Panorama de l'électricité renouvelable au 30 septembre 2021](#)

[Télécharger le descriptif des Technologies pour la production d'électricité renouvelable](#)

**Contacts presse :**

**SER** – Gilles CORMAN ([gilles.corman@enr.fr](mailto:gilles.corman@enr.fr)) – 06 73 88 71 18

**RTE** – Perrine MAS ([perrine.mas@rte-france.com](mailto:perrine.mas@rte-france.com)) – 01 41 02 12 79

**Enedis** – Johanna SLAMA ([johanna.slama@enedis.fr](mailto:johanna.slama@enedis.fr)) – 01 81 97 73 19

**Agence ORE** – Julie DARDELET ([jdardelet@agenceverte.com](mailto:jdardelet@agenceverte.com)) – 06 33 85 96 83

Isabelle MBAS ([isabelle.mbas@agenceore.fr](mailto:isabelle.mbas@agenceore.fr)) – 06 20 88 42 40